



**Construire n'est ni un acte neutre, ni un acte isolé. Construire, c'est ajouter un élément au paysage. Pour bien s'insérer, le projet devra tenir compte de l'environnement bâti et paysager, de ce qui fait son intérêt et sa spécificité (voir fiche d'introduction). Les effets de mode éphémères qui banalisent notre paysage, dans une uniformité et une pauvreté d'aspect, sont à éviter.**

## LA MAISON NEUVE

FICHE 1B



1. Maison individuelle - Charnay-lès-Mâcon  
2. Maison individuelle avec extension - Autriche

Les nouvelles techniques, les nouveaux modes d'habitat, les nouveaux besoins donnent lieu aujourd'hui à une architecture contemporaine qui peut créer un dialogue subtil avec le paysage environnant et le bâti existant. Il ne s'agit pas d'acte de mimétisme au regard de l'architecture traditionnelle, mais d'un acte de création. Qu'il s'agisse d'une extension ou d'une construction neuve, l'architecture contemporaine réfléchie devrait participer au renouvellement du paysage urbain et rural de façon harmonieuse.

### VOLUMES

Mieux vaut opter pour des formes simples, à l'image des maisons traditionnelles, qu'elles soient maison de ferme, de bourg ou maison bourgeoise : compacité, respect du plan orthogonal, maîtrise de l'horizontalité, simplicité des volumes, souvent à deux niveaux et à deux pans de toiture... sont autant de principes facilitant l'insertion d'une nouvelle construction dans le paysage.

Choisir des volumes simples n'est pas synonyme de pauvreté architecturale. Il s'agit de s'inspirer des modèles traditionnels pour favoriser une certaine unité sur le territoire, tout en limitant les coûts de la construction.

#### Recommandations

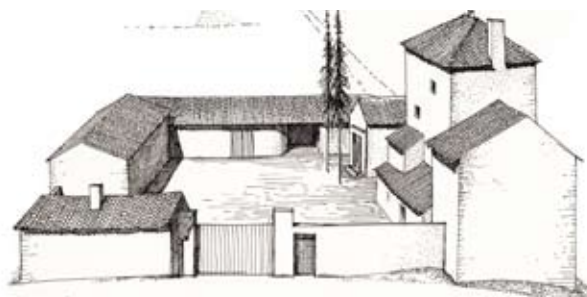
- Préférer des formes simples et orthogonales, en prenant en compte des références locales
- S'adapter au contexte local et utiliser des couleurs et des matériaux locaux
- Éviter les oculous et/ou fenêtres en demi-lune
- Éviter la reprise des charges structurelles, au niveau des galeries et des terrasses couvertes, par des colonnettes à répétition, des fausses colonnes...des détails de finition dénués de sens

#### Sont à proscrire

(cf article R111-21 du code de l'urbanisme)

- Les pastiches d'autres régions notamment le style provençal, les fustes, les madriers, les chalets... en somme tout ce qui sonne "faux et "artificiel"
- Les décrochements et rajouts non justifiés, les volumes disparates
- Les talus artificiels et les décaissements proéminents.

Domaine-Vareennes-lès-Mâcon  
Dessin de Michel Bouillot

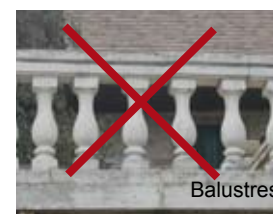


Aujourd'hui, la mode est malheureusement à la complexité. La taille des bâtiments a tendance à diminuer tandis que les volumes se multiplient et s'étalent selon des directions anarchiques. On cherche à se démarquer de la banalité ambiante ou du voisin, par des volumes compliqués ou des rajouts de décors étrangers à la région, toujours coûteux.

Maison de **style étranger** à la région, présentant une forte complexité des volumes, des ouvertures, des loggias cintrées... →



**Emprise** du bâti trop importante par rapport à la parcelle ; angles non orthogonaux entre les volumes ; complexité de l'habitat... →





### Colonnets et colonnades...

→ Une **colonne** est un support vertical formé d'un fût, dont le plan est un cercle ou un polygone régulier à plus de quatre côtés, ainsi qu'une base et d'un chapiteau.

→ Le **fût** est le corps d'une colonne. La **base** est le pied de ce support vertical, et le **chapiteau** en est l'élément de finition supérieur.

→ Une **colonnnette** est une colonne de peu d'épaisseur, parfois même sans véritable justification structurelle.

→ Une **colonnade** est un alignement de colonnes.

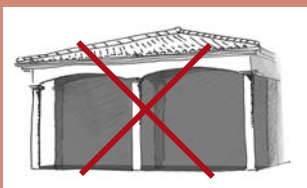
Conçue à l'échelle et dans le volume du projet (comme une galerie mâconnaise), une colonnade pourrait être justifiée si elle jouait un rôle structurel et créait un espace de vie extérieur intéressant. En revanche :

\* elle **complexifie** toute évolution future du bâtiment (travaux et coûts)

\* elle **"écrase"** visuellement la construction, contrairement à l'élancement des anciens bâtiments à galerie mâconnaise

\* elle **diminue l'ensoleillement** dans la partie abritée et à l'intérieur de la maison, si elle est accompagnée d'une retombée en arc cintré

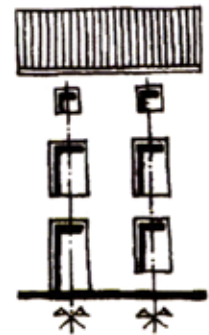
\* elle **n'a aucun sens** dans notre région.



Colonnnettes et arcs cintrés

## COMPOSITION DE LA FAÇADE

La caractéristique de l'architecture locale réside dans la simplicité et la grande sobriété des façades. Les grands principes de composition des façades sont des lignes horizontales fortes, des percements réguliers ordonnancés sur des travées verticales. Le traitement des détails est soigné et la qualité des matériaux assure la pérennité et la coloration du bâti. Aujourd'hui, cette simplicité est mise à mal par l'arrivée de décors faire-valoir (frontons, colonnettes...) et la multiplication des formes de baies. Ce nombre impressionnant de types d'ouverture et de protections produit des projets compliqués et inadaptés au paysage environnant.



Composition de façades

3. Unité et rigueur dans la composition de la façade (Mancey) - Arch. K.Rattez
4. Volume simple, alignement des ouvertures, rationalisation des espaces extérieurs... Maisons Dornes (Nièvre) - Arch. Arcad 2
5. Percement d'ouvertures et remaniement de la façade d'une maison ancienne pour profiter de la lumière (Laives) - Arch. Faucher

## L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Vous souhaitez faire construire une maison, différente des modèles "pré-conçus" qui s'adapte réellement à votre mode de vie et vos besoins ?

Les architectes sont les professionnels les plus à même de proposer et d'imaginer des formes d'habiter innovantes et néanmoins respectueuses du mode d'habiter traditionnel, dans une logique de préservation de l'environnement et un souci d'économie générale (investissement et fonctionnement). Votre maison doit répondre à vos envies, vos besoins, votre mode de vie, l'évolution possible de votre famille, et tenir compte de votre terrain. La réponse doit donc être adaptée et évolutive.

Une maison doit être conçue et réfléchie dans son ensemble, pour être économique et agréable à vivre.

## VÉGÉTATION

Construire apporte toujours un élément exogène au paysage initial. S'inspirer de la végétation en place et planter permettent de tisser un lien entre le paysage et la nouvelle maison (voir fiches "Jardin").

## EN SAVOIR PLUS

→ Rapprochez-vous :

- du CAUE de Saône-et-Loire - Tél. : 03 85 69 05 25
- du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) - Tél. : 03 85 39 95 20